Questions pour la réunion du CE DO C du 20 juillet 2011

1. Le CE demande une actualisation de la présentation du projet intégrant les évolutions organisationnelles (cf. question 4 ci-dessous) et les données économiques réelles de 2009 à début 2011 (taux de pénétration du mobile, parts de marché, ventes, …)

2. Maillage :
   2.1. A-t-on décidé du nombre de franchisés : entre 15 et 38 ? Les experts estiment qu'il y a un risque réglementaire avec 38 franchisés ; qu'en pense la direction ?
   2.2. Le CE demande à La direction de préciser les critères d'éligibilité des partenaires franchisés. Est-ce que les partenaires pressentis répondent à ces critères ; et comment ?
   2.3. Pourquoi le choix de HTS Jarry pour l'expérimentation des franchises alors que la localisation ne correspond pas au schéma directeur ?
   2.4. Quels étaient les objectifs de cette expérimentation ? Le CE demande un bilan actualisé de cette expérimentation, au regard de ces objectifs.
   2.5. La direction a-t-elle décidé de maintenir la fermeture de St Barth ?
   2.6. Quels sont les éléments expliquant que le franchisé peut reprendre l'exploitation de boutiques en Guyane, alors que FT considère qu'elle ne peut le faire ?
   2.7. La direction a-t-elle identifié les impacts de ses décisions sur la mobilité des salariés ? comment envisage-t-elle d'y répondre ?

3. Le document présente un organigramme au démarrage et un organigramme cible : quels sont le calendrier et les étapes associés ?

4. DPCC :
   4.1. Quel est l'organigramme cible et l'effectif correspondant (cf. p 123 du rapport) ?
   4.2. La direction confirme-t-elle que des salariés se sont positionnés sur une première vision du projet ? Comment seront pris en compte les éventuels retours en arrière ?
   4.3. Sinon, comment ces postes seront-ils pourvus ?

5. Répartition des fonctions entre activités opérateurs et activités distributeurs :
   5.1. Quelle position de la direction pour les fonctions identifiées comme « mixtes » dans le rapport de l'expert :
      5.1.1. La logistique
      5.1.2. Le soutien
      5.1.3. Les chargés PDM
      5.1.4. Le suivi des rémunérations et le recouvrement des distributeurs
   5.2. Le « mur d'argent » de la boutique Orange de Jarry à destination des professionnels est-il compatible avec la séparation des activités ? S'il est justifié, pourquoi n'est-il pas étendu au grand public pour le fixe et pour le mobile ?
   5.3. De même le projet Arche n'est-il pas une activité opérateur exercée en boutique ?

6. Evolution des postes dans l'organisation cible :
   6.1. L'expert présente une matrice de passage des postes actuels aux postes futurs. Le CE demande à la direction de lui fournir la matrice qu'elle a élaborée.
   6.2. Le CE demande communication des évolutions de missions et de compétences induites pour chacun des postes concernés
   6.3. Quelles sont les mesures d'accompagnement prévues pour les salariés ; quel est le plan de formation correspondant, et le calendrier associé ?

7. Quelle sont les réponses de la direction aux dysfonctionnements actuels soulevés par les experts (p.24, 25 et 26 du rapport) :
   7.1. Les liens entre Distribution et Marketing
   7.2. La gestion RH entre DVDC, OC et DRH centrale
   7.3. Le devenir du pilotage des ventes

8. Questions concernant le réseau
   8.1. Bilan actualisé de l'expérimentation Orange Jarry.
      8.1.1. Quels sont les résultats économiques de la boutique (ventes, chiffre d'affaires, budget de fonctionnement) ? Comparaison avec les résultats des 2 boutiques réunies pour cette expérimentation ?
      8.1.2. Quelles sont les actions envisagées pour remédier aux problèmes identifiés sur cette boutique ? Quels enseignements en tire la direction pour les évolutions du projet ?
      8.1.3. Les vendeurs OC n'ayant pas intégré la boutique seront-ils remplacés ?

   8.2. Concernant les responsables de boutiques :
      8.2.1. Quelle gestion des doublons pour le recrutement des futurs responsables ? Comment sont prises en compte les différences de niveaux ?
      8.2.2. D'après l'analyse des experts, il y a un accroissement de la charge de travail des responsables ; quelles actions la direction prévoit-elle de mettre en œuvre pour y pallier ?

   8.3. Que prévoit la direction pour pallier les dysfonctionnements des SI ?

9. Questions complémentaires concernant les supports :
   9.1. Comment la direction entend-elle faire face aux nouveaux besoins de formation et à l'augmentation de la population à former ?
   9.2. Quelle est la définition de l'activité « Hot Line Partenaires »

10. Aspects sociaux :
   10.1. Comment la direction envisage-t-elle de remplacer les départs à venir à court et moyen terme des agents de la future DVDC ?
   10.2. Demandes concernant la PVV des salariés de l'expérimentation de Jarry :
      10.2.1. Les objectifs ont-ils été adaptés au contexte de l'expérimentation ?
      10.2.2. Où en est-on concernant l'expérimentation en matière de PVV pour les agents OC ?
      10.2.3. Résultats pour les salariés d'OC pour le 1er semestre 2011, en comparaison avec leur situation antérieure ?

10.2.4. Le CE demande communication de l'analyse des PVV pour les salariés FT depuis l'ouverture de la boutique

10.3. Les experts soulignent un risque de tension entre les deux populations au sein d'une même boutique du fait des écarts de statut et de rémunération. Quelles solutions la direction envisage-t-elle d'y apporter ?